

Le ministère propose encore une présentation des horaires sans les contenus, on voit à nouveau la finalité budgétaire de la réforme des lycées.

Avec :

==> une absence d'alignement avec les 32 heures des autres séries technologiques dépendant de l'IG de STI : on reste à 27,5 h en première et 29,5 h en terminale ; conséquence : 2 h en moins pour les profs STMS et 1 h en moins pour les collègues de bio du fait de l'imposition de l'accompagnement personnalisé

==> - 3 h, c'est moins d'enseignement technologique pour les élèves, alors que le bac ST2S version 2007 avait favorisé la réussite aux concours paramédicaux et sociaux

==> aucune reconnaissance des Activités Interdisciplinaires en terme d'horaires comme les TPE : vont-elles survivre à la réforme ?

==> l'heure d'enseignement technologique en langue vivante n'est pas identifiée alors que cet enseignement était présenté voire promu par les IPR dans certaines académies lors des formations PAF "évaluation du bac ST2S"...

==> pour les horaires en effectifs réduits, une enveloppe de 10h30 pour 29 élèves en moyenne , aucun changement par rapport à notre grille actuelle en volume horaire mais il faut noter que l'absence de cadre structurel engendrera de multiples organisations locales d'où un effritement de l'égalité des chances de nos élèves face à la réussite.

==> une nouvelle réforme aurait dû être l'occasion de faire une place particulière à l'enseignement de la philosophie dans cette série qui pose des questionnements spécifiques, avec seulement 2 heures hebdomadaire cela n'est pas possible

==> les horaires sont trop restreints pour les deux langues vivantes

Claudie Chalmin
Dominique Balducci